

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL157

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

I. – À l’alinéa 24, substituer à la seconde occurrence du mot :

« à »,

les mots :

« au premier alinéa de ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 142.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.